

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 24 MAI

Peugeot Invest Des minoritaires tentent de faire bouger la gestion

LE FAIT NOUVEAU

– Même si les assemblées de TotalEnergies et de Carrefour étaient naturellement bien plus médiatiques que celle de Peugeot Invest, celle-ci n'en était pas moins attendue. Nous l'avions d'ailleurs annoncé dans *Investir* du 4 mai. Les sociétés de gestion Moneta (4,4 % du capital) et Sycomore (2,4 %), avec le soutien de l'Adam de Colette Neuville, avaient envoyé de nombreuses questions écrites et déposé trois résolutions, non agréés par le conseil d'administration.

« Nous sommes actionnaires depuis plus de quinze ans. Nous voulons voir le cours de Bourse monter et la décote baisser et la gouvernance évoluer de manière significative... Il y a un mauvais alignement d'intérêts entre les majoritaires et les minoritaires », a déploré Grégoire Uettwiller, analyste gérant chez Moneta AM.

En d'autres termes, les minoritaires estiment que la gestion du groupe profite plus à la famille Peugeot, regroupée au sein de la société Etablissements Peugeot Frères, qui détient 80 % du capital, qu'aux 20 % de minoritaires.

Ils critiquent la priorité donnée par les dirigeants à l'augmentation de l'actif net réévalué alors que la décote atteint maintenant 58 %, une politique de dividende trop timide et la mise en place, lors du changement de nom, en 2021 (la société s'appelait auparavant FFP), d'une redevance de marque ayant rapporté 3,4 millions aux



**ROBERT PEUGEOT,
PRÉSIDENT**

actionnaires familiaux l'an dernier. « Notre stratégie est cohérente dans la durée » a répondu Robert Peugeot, le président du groupe.

AMBIANCE

– Les discussions entre la direction de Peugeot Invest et les actionnaires contestataires sont restées courtoises, malgré quelques signes de tension ou d'agacement. Quelques actionnaires individuels ont soutenu le point de vue des contestataires.

RÉSOLUTIONS

– Sans surprise, compte tenu de la structure du capital et des droits de votes doubles, toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été très largement adoptées. Toutefois, le taux d'approbation de 94 % pour celles sur le dividende, la rémunération du directeur général ou les augmentations de capital traduisent


l'opposition des minoritaires. Les trois résolutions présentées par ces derniers n'ont obtenu qu'entre 3,5 % et 5,2 % des voix.

La première réclamait que le dividende soit porté à 5,97 € et que la distribution corresponde à un pourcentage (2,5 % en l'occurrence) de l'actif net réévalué. La seconde demandait que l'évolution du cours de Bourse et la réduction de la décote soient introduites dans les critères de rémunération des dirigeants. La dernière appelait à une modification des statuts impliquant la nécessité pour les membres du conseil d'administration de détenir 500 actions et non 100.

ENTENDU À L'ASSEMBLÉE

– Même si la famille s'est opposée aux résolutions proposées par les minoritaires, certaines réponses ou remarques laissent à penser que l'arrivée d'un nouveau directeur général avant août prochain et la fin du mandat de Robert Peugeot l'an prochain pourraient faire progressivement bouger les lignes dans certains domaines. Mais cela demande confirmation. – R. L. B.

NOTRE CONSEIL

 **ACHETER** Nous estimons que la décote peut difficilement se creuser encore et que cette assemblée pourrait pousser la société à réagir dans les prochains mois.

Objectif : 140 € (PEUG).

Prochain rendez-vous : le 31 mai, mise en paiement du dividende.